

## RÉUNIONS AGRÈMENTS 2023-2024

**Personnes concernées:** les premières demandes et les agréments passés avant septembre 2019.

**L'inscription aux sessions d'agrément se fait obligatoirement par le directeur de l'école** auprès du conseiller pédagogique EPS de circonscription.

La présence du volontaire est requise sur toute la durée du créneau. Merci d'anticiper l'envoi des documents et les inscriptions aux différentes sessions d'agrément.

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
<b>Agrément natation</b> 17h-19h30	Lundi 11/9 -> centre aquatique de Remiremont  Vendredi 15/9 -> centre aquatique de Remiremont	Lundi 20/11 -> centre aquatique de Remiremont	Lundi 8/1 -> école du Thillot puis piscine du Thillot  Lundi 19/2 -> école du Thillot puis piscine du Thillot	Lundi 18/3 -> centre aquatique de Remiremont	
<b>Agrément cyclisme</b> 13h30-16h	Lundi 11/9 -> École des Herbures (Saint Nabord)  Vendredi 15/9 -> École du centre de Rupt sur Moselle			Vendredi 5/4 -> École de Ramonchamp  Jeudi 14/3 -> École de Révillon (Remiremont)	
<b>Agrément activités neige</b> (alpin, fond, raquette).		Date(s) et lieu(x) à définir en fonction de l'enneigement.	Date(s) et lieu(x) à définir en fonction de l'enneigement.		
<b>Agrément patinage</b> 9h30-11h -> Patinoire d'Épinal	Vendredi 8/9  Jeudi 21/9  Jeudi 12/9	Jeudi 16/11	Jeudi 18/1		

Pour chaque session, des tests techniques sont mis en place, les personnes présentes doivent avoir leur matériel:

Natation: maillot de bain et bonnet.

Activité neige: skis (et casque si possible pour l'alpin).

Cyclisme: vélo et casque.

Ce calendrier est susceptible d'être modifié en fonction des obligations des intervenants. De même, en cas de fortes demandes, de nouvelles réunions pourront être programmées.